

## Chapitre XI

### LE NATIONALISME KURDE

Les quelques vers qu'on vient de lire nous rappellent, si nous avons tendance à l'oublier, que le nationalisme kurde existe et qu'il est vivace. Il faut être aveugle, en effet, pour ne pas l'admettre. Le sentiment national, l'amour de la Patrie, du sol natal, de son histoire, de ses croyances et de ses coutumes, est un sentiment universel qui se retrouve chez tous les peuples et reste légitime, tant qu'il n'essaie pas de dominer ceux qui l'entourent et qui ne sont ni de la même ethnie, ni de la même civilisation, ni de la même culture. Les Kurdes ont aujourd'hui un sens profond de leur nationalité, comme tous les autres peuples. Cette prise de conscience de leur personnalité ethnique n'est certes pas né d'un seul coup, mais il est pour le moins aussi ancien,—et aussi solidement établi,—que le nationalisme arabe, par exemple, ou le nationalisme, beaucoup plus récent, des différents nouveaux Etats africains. On ne peut donc avoir une connaissance complète des Kurdes que si l'on est informé également de ce sentiment ardent qui anime de multiples activités et réactions politiques du peuple kurde. Nous ne donnerons ici qu'une vue assez schématique du phénomène, suffisante pourtant pour en bien saisir la progression et la profondeur.

#### **I. La préhistoire du nationalisme kurde.**

Depuis la chute de Ninive (612 avant J. - C. ), jusqu'à la conversion des Kurdes à l'Islam, on peut dire que le destin des populations du Kurdistan d'aujourd'hui coïncide avec le destin de l'Empire perse. Les Kurdes en sont bien conscients, qui attribuent à leurs ancêtres et à eux-mêmes les légendes épiques du Livre des Rois, et reconnaissent comme héros de leur propre nation les Rustem et les Hatem et tant d'autres, qui sont aussi la gloire du peuple persan. Notons toutefois que, si dès cette époque, le Kurdistan irakien était déjà peuplé par les ancêtres des Kurdes, l'habitat de ces derniers, jusqu'à l'apparition de l'Islam, était beaucoup plus à l'est que de nos jours. On peut affirmer qu'avant le Moyen-Age, les Kurdes n'occupaient guère les régions

situées à l'ouest et au nord du Tigre. Mais dès le début du Califat, des colonies militaires se créeront sur les confins byzantins, et la marche vers l'ouest s'accentuera, dès le IXe siècle, avec la poussée des hordes turques.

L'islamisation ne se fit pas sans heurts, sans un affrontement dû aussi bien à des motifs religieux qu'à des raisons ethniques ; mais progressivement les Kurdes s'assimileront la civilisation islamique. Certes l'Islam n'étouffe pas entièrement le particularisme des Kurdes et, lors de «l'intermède iranien», comme dit V. Minorsky, des petits royaumes kurdes indépendants se détachèrent de l'autorité trop arabe des Califes. Au Xe siècle, et durant un siècle et plus, plusieurs dynasties kurdes émergèrent. D'abord les Chaddadides (951-1088), en Transcaucasie, à Dabil et à Ganja. Ils étaient très éclairés. A leur cour dominait la culture persane. A peu près à la même époque, les Hassanwayhides (941-1014) avaient pris le pouvoir dans le Djibal (Khouzistan) et étendirent leur domination sur Hamadan et Nahavand, Kirmanshah et Chahrizor. L'un d'eux Badr (979-1014) est renommé pour avoir établi la justice fiscale, propagé l'instruction et protégé les paysans. Ils furent remplacés par les Banou Ayâr ou Banou Annâz (991-1117) Mais la dynastie kurde la plus célèbre est celle des Merwanides (990-1096) qui établit sa souveraineté à Ardjish, Amid (Diarbékir), Mayafar-kin, Hisn-Keif. L'organisation de la principauté est calquée sur celle du Calife de Bagdad. Abou Nasr Ehmed eut un règne très long (1011-1061) durant lequel il fit prospérer le commerce et construisit des monuments aussi utiles qu'artistiques. Sa cour, où les poètes étaient nombreux et célèbres, était extrêmement brillante. Le monarque, très riche, avait plus de 300 femmes en son harem. Mais tous ces petits royaumes furent balayés par les Seljoukides.

Faut-il rappeler que Saladin (1137-1193), ce chevalier sans peur et sans reproche, fondateur de la dynastie des Ayyoubides, le plus pur héros de l'Islam, celui qui le premier unifia les peuples musulmans, était un Kurde authentique ? Il était entouré de troupes kurdes, recru-

tées dans les tribus Hakkari, Mihrani, Hadhbani, etc. Ces contingents kurdes, plus nombreux que les Turcomans et même que les Arabes, jouèrent un grand rôle dans les combats contre les Croisés, surtout à Akka et à la victoire de Hittin (1187). A cette époque donc, les Kurdes se sont montrés à la hauteur de leurs contemporains: Guerriers courageux, administrateurs habiles et justes, bâtisseurs et amis des arts. Cependant, on ne peut pas dire qu'ils organisèrent des Etats kurdes. Tout comme en Occident, où dominait alors la notion de Chrétienté sur celle de nationalité, sans la nier pourtant, ainsi au Proche et au Moyen-Orient, l'Islam absorbe les nations, et nos royaumes sont des royaumes musulmans, qui - à part leurs chefs - n'ont rien de spécifiquement kurde. En tout cas, la chute des Ayyoubides fut suivie par l'une des périodes les plus sombres de l'histoire kurde. Les hordes mongoles, en effet, déferlèrent sur le Kurdistan: véritable désastre pour les contrées traversées. En 1247, le Chahrizor; en 1252, le Diarbékir. En 1257, Houlagou ravage la province de Kirmanshah et d'Erbil; en 1259, il pille le Hakkari et Djézireh, dont il passe les habitants au fil de l'épée. Durant deux siècles et demi (1260-1502), l'autorité des Ilkhans mongols et celle de Tamerlan ou Timour Leng (1336-1405) et de ses successeurs furent constamment combattues par les Kurdes, conjointement avec les Arméniens et même les Turcomans du «Mouton Noir» (Kara-Kouyounlou), qui s'étaient établis dans la région deux siècles plus tôt. Une fois passée la tourmente, les autochtones rebâtirent leurs ruines et, en quelques années, reconstituèrent leur économie industrielle et commerciale.

## 2. Féodalité et nationalité.

Une éclipse de soleil devait donner à l'Orient sa physionomie politique pour quatre siècles et décider du sort des Kurdes. En effet, les astrologues du Sultan tirèrent un heureux augure de l'observation de l'astre symbole de la Perse qui pâlisait devant le Croissant. Et de fait, à la bataille de Tchaldiran (2 redjeb 920/23 août 1514), qui eut lieu le surlendemain de cette éclipse, les troupes du Chah Ismaïl,

fondateur de la dynastie iranienne des Séfévides, furent mises en déroutte par l'artillerie du Sultan ottoman, Sélim 1er, le Terrible. Afin de se concilier les Kurdes et de faire de leurs régions comme un état-tampon entre la Turquie, sunnite comme eux, et la Perse chiite, grâce surtout aux excellents conseils et aménagements du chef religieux kurde, Hakim Idris de Bitlis, ce Sultan astucieux organisa cinq principautés kurdes indépendantes, dont les chefs, descendants des anciennes dynasties locales, battaient monnaie et faisaient dire la *Khotba* en leurs noms. Ces cinq émirats héréditaires sont ceux de Bitlis, Hakkari (Julamerg), Bahdinan (Amadia), Botan (Djézireh) et Hisn-Keif. Moyennant certaines obligations fiscales et militaires, d'ailleurs souvent négligées, les Emirs étaient maîtres chez eux, à la satisfaction de tous. En outre, dans la région de Diarbékir, huit sandjaks étaient administrés par des chefs kurdes également. Les Chahs de Perse firent de même chez eux et, en particulier, les princes kurdes d'Ardelan jouissaient aussi de droits étendus. Passons sur les rivalités turco-persanes à propos des frontières et des guerres qui s'ensuivirent et dont les Kurdes firent presque toujours les frais.

Mais, dès le XVIIe siècle, les Sultans, jaloux de cette autonomie qui diminuait leur autorité effective, voulurent supprimer les Emirs kurdes et les remplacer par des Gouverneurs turcs à leur dévotion. Ils jouaient sur les rivalités tribales; mais, affaiblis par de multiples guerres en Europe, ils restèrent impuissants. Signalons en passant qu'en Iran, au XVIIIe siècle, c'est un Kurde de la tribu Zend, Kérim Khan (1750-1779), qui mit fin à l'anarchie qui suivit le règne de Nadir Chah (1722-1747), et qui fit de sa capitale, Chiraz, un véritable joyau. Lui-même a été nommé le Titus de la Perse. Par contre, en Turquie, au début du XIXe siècle, la lutte va reprendre de plus belle pour réduire les derniers foyers de l'autonomie kurde. Les conflits furent nombreux et sanglantes les révoltes. Partout, princes et peuple résistent et se rebellent pour conserver leurs libertés. En 1805, Abd er-Rehman Pacha Baban (1788-1812), à Sulaimani; en 1830, Mohamed Pacha, dit Mir Kor, à Rowanduz; en 1842-1846, le fameux Bedir-Khan, Emir du

Botan, à Djézireh qui ne fut battu que par trahison. Il fut, en Turquie, le dernier prince kurde indépendant. Mais en 1880, c'est au tour de Cheikh Obeidullah de Nehri d'essayer de se tailler un fief indépendant et des Turcs et des Persans. Il succombe lui aussi. Désormais, c'en est fait de la féodalité—et de l'indépendance. L'Etat vainqueur va centraliser à outrance, pour mieux dominer et faire disparaître les différences ethniques dans une sujétion commune. Les fils des chefs vaincus sont accueillis et instruits à Constantinople, afin de les avoir sous la main, loin de leurs anciens fiefs, et de les rendre plus souples et plus dociles à l'autorité centrale. Vers 1889-1892, pour canaliser les vertus guerrières des Kurdes, le Sultan Abd ul-Hamid organisa les *Hamidiés*, cavalerie légère sous les ordres des chefs tribaux, qu'on enverrait combattre sur tous les fronts de bataille de l'Empire, afin de les décimer, avant de les utiliser, comme exécuteurs des hautes oeuvres, dans le massacre des Arméniens, durant la Grande Guerre, sous couleur de fraternité islamique. Mais les Kurdes ont depuis désavoué ce slogan. Bref, les Turcs mirent tout en oeuvre pour supprimer la nationalité kurde, que le féodalisme avait entretenu et développé. Mais leurs efforts n'ont servi qu'à renforcer et exaspérer le nationalisme kurde.

### 3. Nationalité kurde et Droit international.

Les mouvements de réaction des féodaux kurdes contre la Sublime Porte peuvent être considérés comme des appels de l'éveil national. Mais tous ces mouvements se sont faits sans plan d'ensemble et sans visées complètes : un chef veut se garder le pouvoir ancestral ou se tailler un petit royaume au détriment du gouvernement et de ses voisins plus faibles. On n'en est pas encore à l'idée d'un grand Kurdistan indépendant. Ce rêve va prendre corps un peu avant et surtout après la première guerre mondiale, comme l'idée de l'indépendance des Arabes d'ailleurs, et pour les mêmes raisons. Pour parvenir à leurs fins, les Kurdes nationalistes vont utiliser tout à tour deux tactiques : la voie diplomatique et le chemin de l'insurrection.

La révolution des Jeunes-Turcs (1908), qui mit fin à la dictature du sultan Abd ul-Hamid, devait soulever l'enthousiasme de tous ceux qui, en Turquie, étaient épris de liberté. Les minorités, religieuses et ethniques : Arabes, Arméniens et Kurdes, crurent venue l'heure de leur émancipation. Les Kurdes donc ne furent pas les derniers à profiter de l'atmosphère nouvelle.

Des organisations politiques, sociales et culturelles se fondent, à Constantinople, en 1908, par les efforts combinés de l'Emir Emin Bedir Khan, du général Charif Pacha et du sénateur Abd ul-Qadir de Chamdinan. Ils ont pour organe le journal *Kurdistan*. Leur association pour l'instruction ouvre une école pour les enfants kurdes de la ville, mais bientôt (1909), les Unionistes ferment l'école, et l'association dissoute devient clandestine. En 1910, des étudiants fondent le mouvement *Heviya kurd*, l'espoir kurde, dont l'organe mensuel *Roja kurd*, le jour kurde, prendra le nom de Soleil kurde, *Hatawé kurd*, en 1914.

Mais dès l'entrée des Turcs dans la guerre aux côtés des Puissances centrales, on arrête et exécute certains chefs kurdes qui s'agitaient, tels Khalifé Sélim de Bitlis. En 1917, Cheikh Abd ul-Qadir croit prudent de se réfugier à la Mecque, près du Chérif Hussein, tandis que son fils, Seyid Abdullah, fondait une société pour la libération du Kurdistan, *Istikhlas-i Kurdistan*. De leur côté, certains chefs kurdes, comme Seyid Taha, neveu d'Abd ul-Qadir, et Kamil Bedir-Khan essaient d'entrer en relations avec les Russes pour les intéresser à leur sort. Car les Kurdes, dans l'ensemble, ont perdu confiance dans les Turcs. Certains officiers turcs, en effet, qui avaient envahi les districts de Tabriz en Perse, où ils avaient pillé et massacré les villages arméniens, ne disaient-ils pas au milieu de leurs orgies : «En venant, nous avons exterminé les ZO (Arméniens), au retour, nous allons nous débarrasser des LO (Kurdes)»? De fait, Enver Pacha, en pleine guerre, sous prétexte d'évacuer la population kurde devant l'invasion russe, avait décrété la déportation de 700.000 Kurdes dans les vilayets occidentaux, où un très grand nombre périt. Pendant ce même temps, d'autres Kurdes,

obéissant à l'appel de la guerre sainte (Djihad), lancé par le Sultan, massacraient à leur tour les Arméniens qu'on déportait eux aussi.

Aussitôt la guerre terminée par l'armistice de Moudros (30 octobre 1918) des Comités s'organisent. Au Caire, l'Emir Souraya Bedir-Khan (1883-1938) fonde le Comité de l'indépendance kurde, tandis qu'à Constantinople même, les émirs Emin et Kamuran Bedir-Khan et le sénateur Abd ul-Qadir mettent sur pied une Association pour le relèvement kurde. Bientôt aussi naissent le Parti national kurde et la Société kurde à buts sociaux. Ces sociétés poussent leurs ramifications à travers toutes les régions du Kurdistan. L'occupation de Constantinople par les troupes de Moustafa Kémal oblige les organisateurs à fuir à l'étranger; mais ils ne cessent pas pour autant leurs activités nationalistes, tout comme le faisaient les comités arabes de libération. En 1919 même, ils se réunissent à Kahta, près de Malatia, dans le but de s'opposer, même par les armes, au mouvement kémaliste. Ils en furent détournés par le colonel Bell de l'Intelligence Service qui leur promet que les aspirations nationales kurdes ne seraient pas oubliées lors des traités de paix. Effectivement, les Traités de Paix devaient, pour la première fois dans l'histoire, donner une consécration internationale officielle au problème kurde.

Arméniens et Kurdes, également épris de liberté, réclamaient les uns et les autres leur indépendance, mais revendiquaient en partie les mêmes territoires. En effet, les vilayets de Bitlis, Diarbékirkir et Kharpout étaient considérés par les deux peuples comme partie intégrante de leur sol national. Pour éviter toute mésentente qui ne pouvait qu'affaiblir les uns et les autres à la Conférence de la Paix, un *Accord arméno-kurde* fut conclu à Paris, le 20 décembre 1919, entre le général Charif Pacha au nom des Kurdes et Boghos Pacha au nom des Arméniens. Cet acte de haute politique reçut bientôt sa récompense. En effet, le *Traité de Sévres*, signé le 10 août 1920, entre les Alliés et les Turcs, fondait l'Arménie et le Kurdistan indépendants (Section III, art. 62-64). Si une telle décision soulevait l'enthousiasme des Kurdes, elle n'en provoqua pas moins une forte opposition et protestation des

radicaux français turcophiles du Comité Dupleix. Moustafa Kémal, pour sa part, s'insurgea contre le traité, et ses troupes victorieuses, qui viennent de rejeter les Grecs à la mer, lui permettent de considérer Sèvres comme un papier sans valeur. Un nouvel accord, le *Traité de Lausanne* (24 juin 1928) le rendait caduc en effet. L'Europe y trahissait Arméniens et Kurdes et «abandonnait une fois de plus l'Arménie à ses bourreaux», comme l'écrivit Le Fur, professeur de Droit International.

L'affaire kurde n'était pas terminée pour autant. Elle fut reprise à la Société des Nations, à propos de la *Question de Mossoul*, vilayet à majorité kurde et revendiqué à la fois par les Turcs et les Anglais, mandataires du nouvel Etat irakien. Une commission d'enquête fut envoyée sur les lieux, et d'après ses conclusions, le Conseil de la S.D.N., en sa 37<sup>e</sup> session, le 16 décembre 1925, décida que le vilayet de Mossoul revenait à l'Irak. Mais on y garantissait les droits des Kurdes. A ce propos, il est intéressant de relever quelques lignes du rapport de la commission (p. 57) concernant les Kurdes de cette région :

«S'il fallait tirer une conclusion de l'argument ethnique isolément, elle conduirait à préconiser la *création d'un Etat kurde indépendant*, les Kurdes formant les cinq huitièmes de la population. Si une telle solution était envisagée, il conviendrait de joindre au chiffre précédent les Yézidis, Kurdes de religion zoroastrienne, et les Turcs dont l'assimilation par l'élément kurde serait aisée. Dans une évaluation ainsi faite, les Kurdes formeraient alors les sept huitièmes de la population».

D'autre part, toujours en Irak, le gouvernement, grâce au mandat britannique, s'efforce d'étendre son empire sur les provinces kurdes, non sans promettre à plusieurs reprises, en sa Déclaration du 11 juillet 1923, et les Circulaires du Président du Conseil (21 janvier 1926) et du Ministre de l'Intérieur (18 février 1926), que les droits des Kurdes seront respectés, que leur langue sera enseignée dans les écoles et utilisée dans les tribunaux et les administrations, que les fonctionnaires seront Kurdes, ou du moins devront pouvoir en parler la langue, dans les ré-

gions kurdes du pays. Les Britanniques s'efforcèrent de faire appliquer ces règlements; mais voici qu'en juin 1930, ils signèrent un *Traité anglo-irakien*, qui mettait fin au mandat, sans qu'on y ait prévu la moindre reconnaissance des droits des minorités, qu'elles fussent ethniques ou religieuses. Et cette lacune aura des conséquences fâcheuses pour les uns et pour les autres.

#### 4. Nationalisme kurde face aux nationalismes ambiants.

Somme toute, la politique internationale d'après-guerre, malgré certains espoirs vite déçus, ne fit que rendre plus précaire la situation des Kurdes. En effet, alors qu'avant 1914, les Kurdes vivaient en deux pays seulement, Turquie et Perse, ils seront désormais partagés en cinq pays différents: Turquie, Perse, Irak, avec des minorités, assez importante en Syrie, et plus faible en Arménie soviétique. Ce partage du Kurdistan, qui l'assimile à la Pologne d'autrefois, les patriotes kurdes ne pouvaient l'accepter, et périodiquement des soulèvements viendront ébranler la tranquillité et menacer l'existence même des gouvernements occupants.

Il y a des jeux dangereux. L'enfant, qui excite son chien en lui présentant un os qu'il lui refuse toujours, ne doit s'en prendre qu'à lui-même s'il finit par se faire mordre. Ainsi, en politique, faire miroiter aux yeux des Kurdes une ère d'indépendance et considérer par la suite les traités qui l'annoncent comme de simples chiffons de papier; promettre solennellement au peuple kurde qu'il pourra jouir de ses droits naturels à sa langue, à sa culture, à une administration locale propre, et les lui refuser systématiquement ensuite, est un système désastreux, qui sera désormais une cause permanente d'insécurité dans cette région du Moyen-Orient, déjà si instable par elle-même. Le jeu est d'autant plus dangereux que ces mêmes droits à l'indépendance et à l'autonomie sont octroyés très largement, surtout après la seconde guerre mondiale, à des peuples qui, dans l'ensemble, sont beaucoup moins évolués que les Kurdes. Il est donc assez compréhensible que ceux-ci

s'estiment frustrés et cherchent à conquérir leur place au soleil comme tout le monde.

Résumons brièvement cette situation, telle qu'elle apparaît dans les trois pays principaux qui hébergent les Kurdes: Turquie, Iran, Irak. En Arménie soviétique, où la minorité kurde est infime et les droits culturels assurés, il n'y a guère de problème pour les Kurdes dilués, pourrait-on dire, dans la supériorité numérique, intellectuelle et sociale des Arméniens. De même, en Syrie où, en principe, si les Kurdes n'ont point d'écoles propres à leur communauté, ils jouissent des mêmes droits, civils et politiques, que tous les autres citoyens.

#### **1) Les Kurdes en Turquie.**

Nous commençons par ce pays, car c'est ici que les Kurdes sont les plus nombreux (5 à 6 millions au moins), et où leurs mouvements, véritables soulèvements militaires, ont coûté cher aux Turcs, en hommes, en matériel et en argent.

Le soulèvement de Cheikh Saïd de Piran, en 1925, est le premier indice de mécontentement. On accusa (Gentizon) le fanatisme musulman qui regrettait le Califat, supprimé par Atatürk, et les privilèges féodaux, menacés par les réformes de la République. D'autres (et Atatürk lui-même) y virent la main de l'Angleterre, car cette révolte favorisait ses visées sur le vilayet de Mossoul. Des Tribunaux de l'Indépendance furent institués, qui envoyaient à la potence pour un oui ou un non. Le procès des chefs insurgés eut lieu à Diarbékir (avril-juin 1925). Cinquante-trois d'entre eux furent condamnés à mort et pendus parce que, au dire du Président du Tribunal, ils étaient «tous unis en un point: créer un Kurdistan indépendant». (28 juin).

Une seconde révolte, celle de l'Agri Dagh (Ararat) (1930-1932) fut menée conformément aux exigences de l'art militaire, par des officiers capables, des troupes équipées d'armes modernes, et sur l'ordre d'un

Centre national (*Xwebûn*), pleinement conscient de son but. Le gouvernement turc, en mai 1930, concentra deux corps d'armée, sous les ordres de Salih Pacha. On lança des bombes incendiaires sur les villages, sans épargner les femmes et les enfants. Toute résistance devenant impossible, les chefs de l'insurrection se replièrent en Iran. L'exécutif de la IIe Internationale, à la demande des délégués arméniens, devait, dans sa session du 30 août 1930 à Zurich, protester contre les procédés d'extermination des Kurdes qui rappelaient la manière dont les Turcs avaient exterminé les Arméniens. Les Turcs accusèrent les Persans d'avoir aidé les Kurdes en sous-main. Comme on ne prête qu'aux riches, d'aucuns s'imaginèrent que le fameux colonel Laurence se trouvait dans les parages. Certains enfin (Agabékof) ont insinué que les Soviets n'étaient pas étrangers à l'affaire, tandis que d'autres encore (Khondkarian) ont affirmé que, tout au contraire, les Russes étaient prêts à aider les Turcs à réprimer la rébellion.

Quoi qu'il en soit, le 5 mai 1932, le gouvernement turc proclamait la Loi de déportation qui autorisait le ministre de l'Intérieur à déporter en provinces occidentales la population kurde de certaines zones, «pour des raisons sanitaires, matérielles, culturelles, politiques, stratégiques et d'ordre». Désormais, officiellement, en Turquie il n'y a plus de Kurdes. Il n'y a plus que des «Turcs montagnards».

La révolte de Dersim en 1937 ne devait pas tarder à démentir cette affirmation. Cette révolte, menée par Cheikh Seyit Riza, fut la plus terrible. Elle voulait s'opposer aux brutales mesures administratives. Le mouvement prit de l'extension et l'armée dut intervenir. Ici encore l'affaire se termina par des potences. Onze accusés furent condamnés à mort, le 14 novembre 1937, par la cour criminelle d'El-Aziz et furent exécutés le lendemain. En outre, le nom néfaste de Dersim a été effacé de la carte et remplacé par celui de Tundjeli (Tunceli).

Depuis lors le Kurdistan de Turquie est calme. Des journalistes occidentaux ont cru pouvoir en conclure que le nationalisme kurde en

avait disparu. Des faits récents sont venus nous détromper.

## 2) Les Kurdes en Iran.

Que les Kurdes se soulèvent en Turquie s'explique assez bien; qu'ils regimbent contre les Arabes d'Irak, auxquels ils s'estiment supérieurs, se comprend mieux encore; mais on s'étonne que l'entente puisse être troublée entre Kurdes et gouvernement de Téhéran. Ne sont-ils pas iraniens les uns et les autres? Leur langue n'est-elle pas très proche? Ne se nourrissent-ils pas des mêmes légendes ancestrales? Tout devrait donc rapprocher ces deux peuples et, sans doute, la situation des Kurdes d'Iran est-elle, dans l'ensemble, plus calme que celle de leurs voisins. Le gouvernement iranien insiste très souvent sur leurs points communs. Et pourtant ici aussi il nous faut enregistrer des conflits, souvent latents, parfois sanglants. Des malaises politiques et sociaux apparaissent en effet de temps en temps. Ainsi, durant la guerre de 1914, Ismaïl Agha Simko, chef des Chikak, voulut se rendre indépendant de la Perse, s'appuyant tantôt sur les Turcs, tantôt sur les Persans eux-mêmes qui, pour se l'amadouer le nommèrent gouverneur d'Ushnu, sur le lac d'Ourmia. Finalement ils le tuèrent traitreusement, en 1930, de la même façon qu'il avait utilisée pour assassiner Mar Chimmoun Benjamin, le Patriarche des Nestoriens, le 3 mars 1918.

Dès 1922, Riza Chah Pahlavi pratiqua envers les Kurdes une politique rude, qui consista à déporter à Téhéran les principaux chefs de tribus, après avoir confisqué leurs biens, tandis que les paysans kurdes, privés de leurs chefs, souffraient de la corruption et de l'attitude brutale des fonctionnaires persans, nous dit Elphinston. Cette politique fut jugée très sévèrement aussi par le juge américain Douglas, qui en avait été témoin. Elle devait d'ailleurs avoir de tristes résultats.

Lors de la seconde guerre mondiale, en effet, la Perse fut occupée au nord par les Russes, au sud par les Britanniques. Entre les deux, le Kurdistan, sorte de no man's land, où l'on vit plus ou moins libre; en

tout cas, loin de l'oppression de Téhéran. Les Kurdes en profitèrent pour former un parti politique, *Komala*, plutôt conservateur, mais nationaliste. Un Kurde d'une famille cléricale importante de Mahabad, Qazi Mohamed, en prit bientôt la direction et, voyant l'occasion favorable, proclama, le 22 janvier 1946, sans la moindre effusion de sang, la République Kurde de Mahabad, au sein de la République autonome d'Azerbaïdjan, qui s'était instaurée à Tabriz, vu la désorganisation du gouvernement central iranien. Qazi Mohamed était un honnête homme et un brave. Au dire de A. Roosevelt Jr, il n'était ni communiste ni anti-persan, mais désirait une autonomie interne, dans le cadre de l'empire iranien. Il organisa bien son petit état, ouvrant des écoles et des hôpitaux, publiant des journaux et des revues en langue kurde, s'efforçant de promouvoir le développement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et de l'hygiène. Ce qui, somme toute, n'avait rien de bien révolutionnaire. Mollah Moustafa Barzani, que nous retrouverons, alors réfugié d'Irak, et bientôt nommé général par la jeune république, lui apportait le soutien de sa petite armée bien aguerrie. Le gouvernement de Téhéran profita du départ d'Iran des armées soviétiques, qui avaient appuyé la république d'Azerbaïdjan, mais non celle de Mahabad, pour se livrer à des représailles sanglantes. On pendit (31 mars 1947) les principaux membres du gouvernement autonome, dont trois Qazi. L'aventure avait duré juste un an. Barzani, cette fois, se réfugia en U.R.S.S., après une véritable épopée. La tombe de Qazi Mohamed est devenue lieu de pèlerinage.

Ces méthodes de violence n'ont jamais réglés des problèmes qui demandent plutôt de la compréhension et un sens social. C'est si vrai qu'à deux reprises, pour des raisons économiques cette fois, la tribu des Djavanroudi, près de Kirmanshah, en septembre 1950 et en février 1956, fut prise à partie par les troupes du Chah, sous prétexte qu'ils ne payaient pas leurs impôts, refusaient de livrer leurs armes et s'adonnaient à la culture du haschich. On a accusé les Soviétiques d'appuyer les rebelles. D'après P. Rondot, l'efficacité de leur répression a été le premier résultat positif du *Pacte de Bagdad* (1955). Ce pacte avait

remplacé le *Pacte de Saadabad* (1937), lequel avait également pour but de venir en aide aux Etats signataires : Iran, Afghanistan, Irak, Turquie, s'ils se trouvaient en difficultés avec leurs ressortissants kurdes.

Depuis ces derniers remous, le gouvernement iranien, soucieux de réformes sociales constructives, s'est efforcé de gagner la sympathie et même l'appui de sa nombreuse population kurde. Aussi, depuis mai 1959, publie-t-il à Téhéran, et diffuse-t-il largement à l'étranger, un hebdomadaire *Kurdistan*, où l'on traite, avec compétence, de littérature, de religion, de sciences, d'histoire et même de politique. Mais en tout cas, la situation instable de l'Irak le maintient en éveil.

### 3) Les Kurdes en Irak.

Mouvementée en Turquie et en Iran, la vie des Kurdes d'Irak ne le sera pas moins, car elle sera, elle aussi, ponctuée par un certain nombre de révoltes.

Le 1er mai 1920, à San Remo, la Grande-Bretagne reçut de la S.D.N. mandat sur l'Irak et la Palestine. Mais les Kurdes n'avaient pas attendu cette mission officielle pour entrer en contact avec les Britanniques, qui occupaient déjà leur territoire, avant même l'armistice de Moudros. En effet, dès l'occupation de la Mésopotamie et de Kirkouk (7 mai 1918), les Anglais, qui avaient deux bons ouvriers à pied d'oeuvre pour cela, les majors Soane et Noël, étaient entrés en relations avec les Kurdes, et ceux-ci, en une Pétition signée d'une quarantaine de chefs de tribus, avaient demandé, le 1er décembre 1918, à Sir Arnold Wilson, alors Commissaire civil, la formation d'un Etat kurde, sous protection britannique et rattaché à l'Irak. Cheikh Mahmoud Barzandji (1880-1956) fut donc nommé Gouverneur, en mai 1919. Le 11 mars 1920, l'Emir Faysal est proclamé roi de Syrie à Damas, tandis que la signature du Traité de Sèvres provoque des troubles chez les Kurdes. Finalement, malgré l'abstention, signe d'opposition, des provinces kurdes, Faysal, chassé de Damas par les Français, est proclamé roi

d'Irak, le 23 août 1921. Un an plus tard, en septembre 1922, Cheikh Mahmoud, qui dans l'intervalle avait été exilé aux Indes, fut autorisé à rentrer à Sulaimani. Mais lui, qui s'était senti gêné dans son gouvernement par le contrôle des Anglais dont il se disait pourtant l'ami, ne put admettre d'être mis sous la coupe d'un Arabe bédouin. Dès octobre 1922, il se proclame Hukumdar, Roi du Kurdistan, forme un gouvernement et émet des timbres postaux et fiscaux. Cela faisait-il l'affaire des Britanniques ? En tout cas, le 24 décembre 1922, en une déclaration officielle, «le Gouvernement de Sa Majesté Britannique et le Gouvernement de l'Irak reconnaissent les droits des Kurdes vivant dans les frontières de l'Irak, d'établir un gouvernement kurde à l'intérieur de ces frontières». Mais il y eut bientôt des frictions entre le roi Mahmoud et ses protecteurs, qui cette fois le forcèrent à fuir à Penjwin, jusqu'en 1930, année qui termina le mandat.

Mais, à peine libérée de la tutelle britannique, la monarchie hachémite se heurta aux Kurdes et aux Assyriens (massacre de Semel en août 1933). Le gouvernement irakien, en voulant imposer de suite des fonctionnaires arabes et supprimer l'usage de la langue kurde dans les bureaux administratifs du nord, provoqua un malaise, qui dégénéra en révolte ouverte, lorsque des soldats irakiens ouvrirent le feu sur la population civile de Sulaimani (6 septembre 1930). Une fois encore, Cheikh Mahmoud, revenu au pays, prit la tête du mouvement, en réclamant une autonomie interne sous protection britannique. L'armée arabe, se montrant incapable de mater la rébellion, qui dura huit mois, jusqu'en avril 1931, ce fut de nouveau la R.A.F. qui dut intervenir pour rétablir l'ordre, soulevant ainsi les protestations indignées d'anciens hauts fonctionnaires, comme Wilson ou le général Dobbs, qui purent affirmer qu'ils avaient prédit de telles mésaventures. Mahmoud fut conduit en résidence surveillée à Bagdad.

Mais les Hachémites n'étaient qu'au commencement de leurs peines. En juillet 1931, c'est Cheikh Ehmed de Barzan, qui se soulève à son tour, et encore en 1932 et en 1933. Finalement il est envoyé en

résidence forcée à Kirkouk, puis à Sulaimani, où il restera jusqu'en 1945.

Le Kurdistan irakien est calme désormais. En 1941, après l'aventure de Rachid Ali Gailani, les Britanniques, qui s'étaient réinstallés solidement en Irak, pour se concilier les Kurdes, favorisent leur enrôlement dans l'armée britannique, et certains même préconisent des "districts autonomes" au Kurdistan.

En 1943, Mollah Moustafa Barzani, frère de cheikh Ehmed, en résidence forcée à Sulaimani, lui aussi, mécontent de la situation alimentaire et sociale de ses contribuables, réussit à s'échapper jusqu'à son territoire de Barzan, accompagné de Cheikh Latif, fils de cheikh Mahmoud, et lève l'étendard de la révolte. Un Kurde Majid Moustafa, nommé ministre d'état, s'entremet pour apaiser l'affaire. Barzani se soumit, à condition que l'on ravitaillât mieux les districts kurdes, qu'on y mît des fonctionnaires kurdes et non arabes, et qu'enfin on ouvrît au Kurdistan des écoles et des hôpitaux. Ces conditions, acceptées par Nouri Said, premier ministre, ne furent pas agréées du régent Abdulillah et, au printemps de 1945, la révolte reprit de plus belle. Cette fois ce fut plus sérieux. Les Kurdes remportèrent quelques victoires spectaculaires, tandis que l'armée irakienne subit de lourdes pertes et que les dépenses, au dire d'un député, atteignirent un million de dinars. C'est alors qu'une fois de plus la R.A.F. vint jouer son rôle de dé sauveur de l'Irak et de la monarchie hachémite. Fin août, l'opération était terminée. Mollah Moustafa se replia en Iran, avec une partie de ses troupes et son butin. Quatre de ses officiers, qui avaient ajouté foi aux promesses d'amnistie: Moustafa Khoshnaw, Izzet Abdul-Aziz, Mohamed Mahmoud et Khairallah Abdul-Kérim, furent jugés et exécutés le 19 juin 1947. Ils devaient être réhabilités par le général Abd ul-Kérim Kassem, après la proclamation de la république irakienne.

Après ces événements réglés par la force, il ne restait plus aux nationalistes kurdes d'Irak qu'à se mettre dans la clandestinité. C'est ce qu'ils firent. Ils fondèrent le Parti Démocratique kurde, aux tendances de gauche, et publièrent deux bulletins : *Azadi* et *Rizgari*. Dans son numéro 2 (octobre 1946), ce dernier prônait une *Union arméno-kurde*. A la même époque, le colonel Elphisnton, chef de l'Intelligence Service au Levant, se demandait si ces efforts n'allaient pas aboutir à la constitution d'une République de l'Union soviétique à caractère arméno-kurde...

De toute façon, le calme revenu, les Kurdes profitèrent de la liberté qui leur était laissée pour travailler avec plus d'ardeur dans le domaine culturel. Des revues littéraires virent le jour. On publia recueils de poésies et articles sur l'histoire du Kurdistan et des Kurdes célèbres d'autrefois. Sulaimani devint alors un centre culturel très actif et un foyer vivant de nationalisme.

La chute de la royauté hachémite, à laquelle les Kurdes ont participé activement, et la proclamation de la République irakienne (14 juillet 1958), devaient ouvrir une ère nouvelle dans les relations arabo-kurde. En effet, l'art. 3 de la Constitution provisoire affirmait : "Les Arabes et les Kurdes sont associés dans cette nation. La Constitution garantit leurs droits nationaux au sein de l'entité irakienne". En outre, un décret du 2 septembre 1958 amnistiait Mollah Moustafa et l'autorisait à rentrer en Irak. On sait comment Kassem, par la non-application de cet article constitutionnel, a provoqué en septembre 1961 un conflit armé qui dura jusqu'à sa chute, dont il fut une des causes. Jamais, au dire de nombreux témoins et journalistes occidentaux qui s'étaient rendus sur les lieux, au prix de grande difficultés, les Kurdes n'avaient été aussi unanimes et intrépides dans leur lutte pour leurs revendications nationales. Le Baas, qui succéda à Kassem mais ne semblait pas s'être rendu parfaitement compte de cet état d'esprit, reprit le combat, le 10 juin 1963. Ce fut sa perte. Il fut renversé en février 1964. Un cessez-le-feu fut alors décidé, fortement souhaité par le maréchal Abd

al-Salam Aref, vainqueur du nouveau coup d'état. Depuis lors, les deux parties restent sur leurs positions. Le sens des réalités concrètes, au nombre desquelles il faut compter la nationalité kurde que le Raïs Gamal Abd al-Nasser lui-même reconnaît, doit permettre de trouver une solution équitable à une situation qui risque sans cela d'ébranler longtemps encore l'équilibre du Moyen-Orient.

Le Kréyé, Liban, 23 septembre 1964.